

CTL « EMPLOIS » du 23 janvier 2012

Pour les représentants F.O.-DGFIP 35, "Ca suffit !!!" le CTL « emplois » devrait plutôt s'appeler CTL « suppressions d'emplois »

Les agents souffrent, partout, à tous les niveaux de la hiérarchie. Le mal est connu, reconnu et pourtant, la casse continue avec un cynisme affiché. Au plus haut de l'Etat, on vante les mérites des fonctionnaires et derrière on assiste à la poursuite de la politique aveugle de suppressions des emplois, politique qui à la DGFIP accélère la dégradation du service public fiscal et financier tout autant que les conditions de travail des personnels.

L'administration a mis en œuvre un nouvel outil nommé **MAGERFIP**, ou **M**éthode d'**A**llocation **G**énérale des **E**mplies du **R**éseau des **F**inances **P**ubliques, afin de redéployer les emplois.

TAGERFIP, **T**ableau de **G**estion des **E**mplies de **R**éférence des **F**inances **P**ubliques, est le nouveau référentiel unifié des emplois de la DGFIP. Il remplace le "TSM" et "Nominoë emplois".

La mise en place d'outils nouveaux ne masque pas que les gains de productivité fléchés ou diffus ne couvrent pas la contribution de la DGFIP aux suppressions d'emplois décidées par le PLF 2012 (projet de loi de finances), puisque les directions locales sont soumises à une contribution proportionnelle pour répartir le solde des suppressions, non comprises dans des gains de productivité qui servent ici de prétextes.

Pour F.O.-DGFIP 35, ce "TAGERFIP" ne sera rien d'autre qu'un "TASERFIP":

Tableau d'Aide à la Suppression des Emplois Référencés aux Finances Publiques

Comment les services vont-ils pouvoir fonctionner alors que la côte d'alerte est déjà largement dépassée depuis longtemps ???

Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la mise en place d'un réel recensement des tâches pour tous les services de la DGFIP.

2 441 emplois seront supprimés en 2012 à la DGFIP, dont 2 227 emplois dans les DDFIP et 214 emplois dans les Directions spécialisées et SCN (directions nationales, DIRCOFI, DISI, SRE,...).

Pour les 2 373 emplois supprimés dans le réseau et les directions spécialisées (68 emplois supplémentaires étant supprimés dans les services centraux et assimilés), la répartition par catégorie sera la suivante :

- 284 emplois de catégorie A
- 564 emplois de catégorie B
- 1 525 emplois de catégorie C

Pour l'Ille et Vilaine, le sacrifice est important: 25 emplois supprimés qui viennent s'ajouter à une longue liste déjà douloureuse.

Pour l'arrêt des suppressions d'emplois !

Pour l'arrêt de la RGPP !

TOUS EN GREVE LE 2 FEVRIER 2012



Ne rien faire, c'est laisser faire.

Rejoindre et adhérer à F.O.-DGFIP, syndicat libre et indépendant, c'est déjà agir.

F.O.-DGFIP 35

DRFiP 35

✉ Avenue Janvier 35000 Rennes

www.fo-dgfip-sd.fr/035

fo.drrip35@dgfip.finances.gouv.fr